



Un 1er mai très combatif pour l'emploi, les salaires avec la retraite à 60 ans pour tous qui reste d'actualité



Sommaire

- ✓ 1) Retraite à 60 ans : toujours un enjeu de société, Eric Aubin..... pages 2/7
- ✓ 2) Les économistes : « ...briser la spirale austérité/récession »..... page 8/10

La question des retraites est constamment abordée du point de vue comptable et financier

alors qu'il s'agit avant tout d'un enjeu de société. (extraits)

Eric Aubin secrétaire confédéral CGT chargé des retraites.

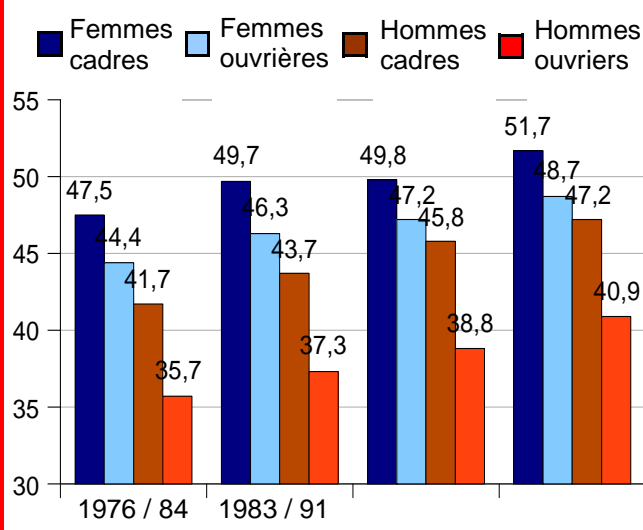
Du risque au droit...

... lorsque est mise en place la Sécurité sociale à la libération, l'espérance de vie moyenne à la naissance est tout juste de 60 ans pour les hommes, 65 ans pour les femmes. ...à cette époque, les ouvriers sont une infime minorité à atteindre les 60 ans...

En 2009, l'espérance de vie moyenne à la naissance était de 77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes.

Cette augmentation importante de l'espérance de vie résulte tout autant des progrès accomplis dans le domaine de la santé que des avancées sociales gagnées à chaque fois de haute lutte : la retraite à 60 ans bien entendu mais aussi l'amélioration des conditions de vie et de travail d'une manière générale...

Espérance de vie à 35 ans par sexe pour les cadres et les ouvriers



Sources Insee

L'apport des retraités...

L'activité des retraités est aujourd'hui d'un

apport considérable pour la société, et ce dans de multiples domaines.... nombre d'associations, culturelles et sportives notamment, de conseils municipaux, fonctionnent par l'investissement de retraités. ...Disons-le tout net, sans les retraités, la vie serait beaucoup plus difficile pour tout le monde.

C'est cette réalité que veulent ignorer tous ceux qui n'envisagent la retraite que comme un coût, tout comme le travail d'ailleurs, et qui considèrent que toute augmentation de la durée de vie doit entraîner mécaniquement une augmentation de la durée d'activité...

La régression au programme...

Depuis 20 ans, les réformes régressives se sont succédées...

- Dès 1987, le gouvernement de l'époque changeait le mode d'indexation des pensions et des salaires utilisés pour le calcul de la retraite des salariés du privé en se référant non plus à l'évolution du salaire moyen, mais aux prix. Premier résultat, les retraités voyaient leur pouvoir d'achat décrocher de celui des actifs. Seconde conséquence, le salaire de référence baissait et donc la pension servie baissait.

- En 1993, ... le pouvoir ajoutait le passage des 10 aux 25 meilleures années et l'augmentation de la durée requise pour une retraite sans décote. Cette durée passait de 150 à 160 trimestres. ...Les effets sur le niveau des pensions se sont rapidement fait ressentir par les retraités...

- En 2003, la loi Fillon appliquait aux fonctionnaires des dispositions comparables à celles de 1993, et augmentait pour les salariés du privé et

pour les fonctionnaires la durée requise pour une retraite sans décote, ... Cette loi instaurait une règle stipulant que toute augmentation de l'espérance de vie devait être répartie à raison de deux tiers pour le travail et un tiers pour la retraite. ... en réalité, ... L'espérance de vie à 60 ans a progressé de 2 années et demi entre 1993 et 2010, soit 10 trimestres. ... la durée requise a progressé, quant à elle, de 12 trimestres.

- En 2007, le pouvoir s'attaquait aux régimes spéciaux. ...
- La dernière grande réforme est celle de 2010. Elle a conforté les évolutions précédentes ... en agissant ... sur les âges légaux, ... de l'ouverture des droits à retraite et ... de l'obtention d'une retraite sans décote. Le premier passait de 60 à 62 ans et le second de 65 à 67 ans...

Un bilan peu glorieux...

A salaire d'activité équivalent, les pensions ont baissé. La pauvreté chez les retraités, qui avait considérablement baissé jusqu'aux années 90 est en train de remonter.

Les écarts entre les hommes et les femmes demeurent très élevés.

En 2009, la pension moyenne des femmes était de 877 euros pour les femmes contre 1524 euros pour les hommes.

Les écarts d'espérance de vie se creusent entre ceux qui vivent de plus en plus longtemps et ceux prématurément usés par des travaux pénibles.

... la situation n'est pas meilleure pour les futurs retraités.

L'allongement de la durée requise pour une retraite sans décote est en totale contradiction avec la réduction de la durée d'activité sur toute une vie... S'il était encore fréquent il y a quelques années de voir de nombreux salariés atteindre 43, 44 ou 45 années d'activité, on va se situer de plus en plus en deçà des 40 années, la moyenne devant

d'ailleurs tourner autour des 36 années pour les générations les plus jeunes.

On comprend bien qu'il va y avoir un gros problème, en particulier pour ces générations, qui sauf à attendre bien au-delà de 65 ans, ne pourront bénéficier d'un niveau convenable de retraite.

En Europe aussi...

On constate ces mêmes évolutions régressives... Partout, les mêmes motifs ... pour justifier les réformes : démographie (vieillesse), besoin d'améliorer la compétitivité en abaissant le « coût du travail », baisse nécessaire des dépenses publiques, réduction de la dette et du déficit public...

Rien d'étonnant à cela ! Les institutions internationales, le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, et plus proche de nous, la Commission européenne, ne cessent de marteler ce même discours...

Les mêmes causes produisant les mêmes effets ..., La pauvreté regagne du terrain et la nécessité pour un nombre croissant de retraités d'effectuer des petits boulots pour finir les fins de mois gagne du terrain.

On veut nous présenter ces évolutions comme inéluctables, indépendantes des choix politiques, et dictées par « l'impérieuse nécessité » d'équilibrer les comptes des régimes de retraites. La crise est utilisée pour aller encore plus loin dans la remise en cause. Les politiques d'austérité engagées dans les différents pays européens, et au-delà, ont toutes en commun de porter une remise en cause frontale des acquis du monde du travail. Les salaires, la protection sociale, les travailleurs, le travail lui-même n'ont jamais été autant malmenés.

Ces mauvais remèdes nous enfoncent toujours plus dans la crise.

... Pour obtenir des taux de rentabilité plus élevés, à deux chiffres, ils n'hésitent pas s'attaquer à la réglementation du travail,

à remettre en cause la protection sociale ainsi que tous les acquis de plusieurs décennies de luttes sociales.

C'est pour cette raison profonde que le travail est aujourd'hui malade, et quand le travail est malade, les travailleurs souffrent.

...la réduction du mal nommé «coût du travail» et des dépenses publiques ne peut que conduire à la récession et à la catastrophe, sociale, économique, environnementale.

Il est possible de faire autrement...

...On peut être convaincu du rôle joué par les marchés financiers, les agences de notation, les institutions internationales, les multinationales, les gouvernements... et considérer qu'il n'est pas possible, pour des raisons de démographie et de vieillissement des populations, de maintenir un bon niveau de retraite pour tous.

La donnée démographique est tout à fait incontournable. **Le nombre de retraités augmente et il va continuer d'augmenter.**

Entre 2006 et 2009, soit trois ans, le nombre de retraités est passé de 14 à 15 millions. .. le baby-boom n'a duré qu'un temps (mais) se conjugue à une évolution plus structurelle, liée à l'allongement de l'espérance de vie. ...

Cela ne signifie pas qu'il s'agit d'une tendance naturelle et inéluctable.

La dégradation accélérée des conditions de vie et de travail, les difficultés grandissantes d'accès au système de santé, le report de l'âge légal à 62 ans, peuvent très bien conduire à une inversion dramatique de cette tendance lourde et historique.

***Note :** Un rapport de l'Institut national des études démographiques (Ined) vient de confirmer cette crainte. Si l'espérance de vie se prolonge : en 2010, les Françaises avaient une espérance de vie de 85,3 ans (contre 84,8 en 2008) et les Français de 78,2 ans (contre 77,8 ans), l'espérance de vie en bonne santé, elle, recule depuis quelques années.*

L'espérance de vie sans incapacité (EVSI), baisse légèrement, inversant ainsi les progrès continus passés..

Celle des hommes est passée de 62,7 ans à 61,9 ans entre 2008 et 2010, et celle des femmes est passée de 64,6 ans à 63,5 ans.

En moyenne, les hommes n'atteindront donc même pas les 62 ans en bonne santé. Il s'agit de moyennes puisque l'espérance de vie en bonne santé d'un ouvrier est inférieur de 7 ans à celui d'un cadre supérieur.

Et cette étude ne prend pas encore en compte les conséquences du recul de l'âge de la retraite dont les effets se feront sentir d'ici quelques années!

Mais à ce jour, le constat est que le nombre de retraités augmente.

En s'attaquant à l'âge légal, l'objectif poursuivi par le gouvernement était explicitement de freiner cette progression. Mais cela n'empêchera pas le mouvement de se poursuivre. **Nous avons ici un des termes importants du débat.**

Pour accroître la rentabilité des capitaux, et poursuivre dans la voie de la financiarisation à tout crin, le patronat, en particulier celui des grandes entreprises, refuse d'accorder à la protection sociale les ressources supplémentaires nécessaires pour assumer cette augmentation du nombre de retraités. Le niveau des cotisations dites «patronales» est littéralement figé depuis plusieurs années.

... Le but recherché est d'augmenter les dividendes distribués et assimilés, lesquels ont pourtant déjà atteint **236 milliards d'euros** en 2009, soit quasiment autant que la totalité des pensions de retraites versées en une année, tous régimes confondus !

On a bien là le nœud du problème. Si les ressources affectées aux retraites restent constantes, voire diminuent, puisque le nombre de retraités augmente, cela signifie que le niveau des pensions ne peut que baisser.

... Dans un premier temps, prélever une modeste partie des dividendes pour financer la protection sociale, dont les retraites, ne mettra assurément pas les gros détenteurs d'actions sur la paille.

En revanche, cela pourrait bien faire l'affaire des 15 millions de retraités évoqués plus haut.

Ce que veut la CGT...

Le premier objectif que nous devons nous assigner, c'est le rétablissement de l'ouverture des droits à retraite à 60 ans, ainsi que le retour à 65 ans pour la retraite sans décote pour ceux n'ayant pas atteint les durées exigées.

Nous contestons avec force que l'augmentation de la durée de vie soit obligatoirement associée à une augmentation de la durée d'activité... la tendance lourde observée, c'est la réduction du temps d'activité sur toute une vie.

Le véritable enjeu est de ne pas laisser le capital capter la totalité des gains de productivité, comme cela a été le cas ces 20 dernières années. Je rappelle que **depuis 1984, si les salaires ont à peu près doublé, les dividendes ont été multipliés par 13 ! ...**

Nous avons estimé, début 2010, à 1 million le nombre d'emplois qui ne seraient plus accessibles aux jeunes générations, du fait de la pleine application de la loi de 2010 qui maintiendrait au travail les salariés de plus de 60 ans. Depuis, la crise s'est aggravée et la situation de l'emploi est aujourd'hui considérablement dégradée.

La majorité des salariés qui ont atteint le cap fatidique des 60 ans n'est plus au travail. Ils sont plus de 50 % à se trouver en invalidité, en maladie ou au chômage.

L'augmentation du chômage des plus de 60 ans consécutive à l'application de la loi de 2010 témoigne du caractère injuste et inefficace du report de l'âge légal et le rend d'autant moins acceptable.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi catégoriques A,B,C en France métropolitaine (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi) En milliers et %

Age	Mars 2011	Fev 2012	Mars 2012	Variation 1 mois	Variation 1 an
< de 25 ans	618,9	638	645,4	1,2%	4,3%
De 25 à 49	2661,9	2767,5	2781,1	0,5%	4,5%
> à 50 ans	770,4	873,1	882,8	1,1%	14,6%
Ensemble	4051,2	4278,6	4309,3	0,7%	6,4%

Sources Dares

C'est probablement une des raisons qui a conduit 78 % des français à considérer que dans le cadre de la campagne des élections présidentielles, il fallait revenir sur la réforme de 2010, et en particulier sur ce report des âges.

... il s'agit bien pour nous d'ouvrir la possibilité de partir en retraite à cet âge, non d'en faire une obligation...

Mais pour que le choix soit véritable, il faut associer à cette ouverture du droit un bon niveau de pension ... sur la base d'une carrière complète, en tenant compte des années d'études et des périodes d'inactivité contrainte.

◆ Nous proposons que le niveau de pension minimum soit fixé à 75 % du salaire d'activité avec un planché égal au SMIC.

...nous soutenons que les régimes de retraite doivent garantir, dès 60 ans, un niveau de pension qui permette le maintien du niveau de vie lors du passage de l'activité à la retraite. N'est-ce pas là d'ailleurs le meilleur des systèmes à la carte ?

...La solidarité doit s'exercer entre les générations et entre les salariés au sein de chaque génération. Cela signifie d'abord que nous devons préserver notre système de retraite par répartition. Dans celui-ci, les actifs financent avec leurs cotisations la retraite des plus anciens et constituent leurs propres droits...

◆ La prise en compte des années d'études et des périodes d'inactivité contrainte participe du système par répartition solidaire...

Plutôt que d'aller vers un régime unique de retraite, nous proposons l'édification d'une maison commune des régimes de retraite. En son sein, les différents régimes oeuvreraient de manière solidaire à une convergence positive des droits et des garanties de tous les salariés, du public comme du privé. Le passage à un régime unique, par points ou par comptes notionnels, ne fait pas partie de nos objectifs. En l'état, le passage à un régime unique s'accompagnerait d'un nivellement par le bas des droits et des garanties, cela ne fait aucun doute. ... Ces techniques s'apparentent beaucoup plus à celles utilisées dans le monde de l'assurance et nous apparaissent bien moins solidaires...

Quels financements...

Nos propositions...supposent naturellement financement. Nous avons estimé qu'il faudrait d'ici 2020, de l'ordre de 50 milliards d'euros supplémentaires chaque année pour répondre aux besoins des régimes de retraite dans le cadre de la mise en œuvre de nos propositions.

- ...lors des dernières négociations de l'Arrco et de l'Agirc, nous avons fait chiffrer ce qu'apporterait une mise à contribution des revenus financiers des entreprises au même niveau que les cotisations en vigueur dans ces régimes. ...**10 milliards d'euros en 2010.**

- La modulation du taux de cotisation pour la part dite «patronale» associé à la suppression des exonérations de cotisations ... **5 milliards d'euros.**

Cette modulation ne serait que justice.

- Un employeur du CAC 40 et un autre d'une très petite entreprise sont soumis aux mêmes taux de cotisations.

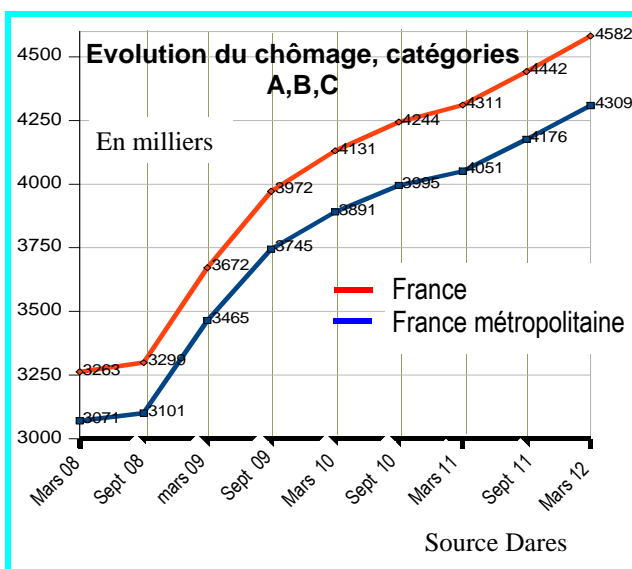
- Un employeur qui consacre 80 % de sa valeur ajoutée à la masse salariale et un autre qui n'en consacre que 30 % sont soumis aux mêmes taux de cotisations.

- Un employeur qui réalise des licenciements boursiers et qui pratique des bas salaires et un autre qui embauche et verse des salaires convenables sont

soumis aux mêmes taux de cotisations.

Je voudrai conclure cette partie propositions en abordant la question de l'emploi.

Nous considérons qu'on ne pourra maintenir et améliorer notre protection sociale sans une toute autre politique de l'emploi, celle-ci étant ici considérée grand angle, c'est-à-dire combien d'emplois, pour quelles activités, dans quels secteurs, avec quelles qualifications, quelle reconnaissance, quels salaires, quelle égalité entre les femmes et les hommes, quelle formation ?



Dans notre jargon, nous parlons du triptyque retraite-emploi-salaire.

Celui-ci a l'avantage de désigner les liens étroits qui existent entre ces différents thèmes revendicatifs et nous permet de les travailler de manière cohérente.

Une toute autre politique de l'emploi constituerait un apport de ressources considérable pour les régimes de retraites que nous estimons à **5 milliards d'euros pour chaque million d'emplois gagnés.**

Il y a aujourd'hui plus de 5 millions de salariés qui sont soit privés d'emploi, soit contraints à une extrême précarité. Outre qu'une véritable politique de l'emploi participerait de la sortie de crise, elle pourrait d'ici 2020 apporter jusqu'à **25**

milliards d'euros de ressources supplémentaires.

- Autre élément ... **l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes**, ... apporterait au seul régime de base des salariés du privé de l'ordre de **4 milliards d'euros dès 2014 et près de 10 milliards d'euros en 2020.**

Salaire moyen par sexe (mensuel net équivalent plein temps)	
ensemble	2041
Hommes	2222
Femmes	1777
Ecart en euros	- 445
Ecart H /F en %	+ 25%

Source Insee DADS 2009

Et la pénibilité...

...Avec la loi de 2010, le gouvernement a prétendu répondre à la question de la pénibilité. ... Ce que le gouvernement a mis en place, c'est un dispositif bis d'invalidité, complètement médicalisé. Ce dispositif devait concerner, selon le gouvernement, de l'ordre de 15 à 20.000 salariés par an, ...! Selon les chiffres de la Cnav ... seulement **997 pensions au titre de la pénibilité ont été attribuées entre le 1er juillet et le 31 décembre 2011 par la Cnav.**

Pour notre part, nous évaluons à plus de 100.000 par an le nombre de salariés qui devraient bénéficier d'un véritable dispositif pénibilité.

Cette évaluation s'est faite très sérieusement. Entre 2005 et 2008, la CGT a bataillé lors des négociations sur la pénibilité. ... avec notamment des

experts de différentes disciplines. Des travaux, ... ont permis d'effectuer des chiffrages ... Ils ont également débouché sur la définition de critères nous mettant en capacité de mieux identifier la pénibilité, condition indispensable à sa juste reconnaissance. ...La bataille sur ce point, comme sur ceux que j'ai précédemment abordés est loin d'être terminée.

L'enjeu du travail...

Cette bataille indispensable pour la reconnaissance de la pénibilité n'est surtout pas exclusive de celle pour la prévention, consistant à limiter, voire dans certains cas supprimer la pénibilité. ... Mais il faut répondre au problème des salariés pour lesquels, ... le mal est fait. Il n'est plus question pour eux de prévention, mais de réparation. Cette réparation passe par la reconnaissance de la pénibilité.

Une CGT lucide et clairvoyante...

...une chose est certaine, nous n'en avons pas fini avec les luttes sociales. Les marchés financiers, les agences de notation ne baisseront pas la garde. Nous sommes face à une entreprise de grande envergure, visant non seulement à la remise en cause des acquis, mais à la privatisation de l'ensemble de la protection sociale, afin d'en livrer sa gestion aux banquiers et aux assureurs qui lorgnent depuis déjà longtemps sur le pactole.

Il y a pour eux des milliards d'euros à gagner, mais beaucoup à perdre pour des millions de salariés, toutes catégories confondues, ...

En 2012, nous relevons de nouveau le défi des retraites, convaincu que la reconquête de garanties collectives de haut niveau, dont la retraite à 60 ans, est à notre portée.

Notes :

1- Le texte complet de l'article d'Eric Aubin est paru dans la revue « *Economie et politique* »

2- Les courbes, tableaux et encadré sont de la rédaction

L'appel qui suit a été publié avant le 2e tour des élections présidentielles du 6 mai qui a vu la victoire de François Hollande

Néanmoins les exigences et les propositions qu'il formule restent au centre d'une actualité toujours vivace. Avec les défis ouverts par la crise, la gauche ne s'en sortira pas sans des mesures qui relancent l'emploi, le pouvoir d'achat et répondent aux besoins de formation, de santé, de logement etc. Cela passe aussi par une autre conception de l'Europe et du rôle de la BCE.

Les économistes soutiens du Front de Gauche : Battre Sarkozy et briser la spirale austérité-récession

Économistes, nous avons, le 20 avril dernier, appelé à voter pour Jean-Luc Mélenchon et le Front de gauche.

À l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, pour battre Nicolas Sarkozy le 6 mai prochain, nous mettrons un bulletin de vote François Hollande dans l'urne, **sans rien lâcher de nos exigences et sans nous rallier à son programme économique.** Notre appel du 20 avril, diffusé dans la presse, s'est à présent élargi à d'autres collègues économistes qui nous ont rejoints, et compte plus de 50 signataires prouvant ainsi que la dynamique du Front de gauche est en marche pour une alternative aux politiques actuelles afin de sortir de la crise.

Quel que soit le résultat du scrutin, il n'y aura pas d'état de grâce.

Le futur gouvernement va être très vite confronté à la crise des dettes publiques qui n'en finit pas.

À cause de la crise financière et de leur détention par les marchés financiers, l'augmentation de la plupart de ces dettes dans la zone euro a déchaîné la spéculation contre l'euro et constitue l'argument central des politiques d'austérité, ici comme dans beaucoup d'autres pays : l'endettement public mondial a cru de 45 % ces quatre dernières années, notamment parce que les États se sont portés au secours des banques.

À tout moment, et sous l'effet de la spé-

culatation qui mise d'ores et déjà sur l'éclatement de la zone euro, un risque de défaut (dette publique, une grande banque européenne) peut survenir. La contagion sera alors immédiate.

Or, à la différence de la crise de 2007-2008, les États sont devenus exsangues et, outre une profonde réforme fiscale, ne pourront donc efficacement soutenir les banques et l'activité économique qu'avec une autre intervention de la BCE.

Les organismes créés dans l'urgence par l'Union européenne pour faire face à cette crise (Mécanisme européen de stabilité, Fonds européen de stabilité financière) ne feront qu'aggraver la situation, puisque leurs prêts sont conditionnés à la mise en œuvre d'une austérité drastique et à la mise sous tutelle des pays par la sinistre Troïka (Fonds monétaire international, Banque centrale européenne et Conseil européen).

L'enjeu économique actuel est la confrontation majeure avec les marchés financiers, sans accepter le scénario noir d'un repli, avec un éclatement de la zone euro, une relance de la spéculation, des difficultés immédiatement accrues pour les peuples, l'enfoncement des économies les plus faibles et tous les risques d'affrontement.

Pour sortir de la crise, il faut rompre avec les dogmes des politiques d'austérité qui engendrent les cercles vicieux de la dette et de la déflation.

Il faut rompre avec les dogmes de la compétitivité anti-salariale consistant à flexibiliser le marché du travail et à rogner sur les droits sociaux, car il s'agit pour les néo-libéraux de baisser les « coûts du travail » pour mieux protéger les dividendes et les prélèvements bancaires sur la richesse produite.

C'est pourtant cette vision qui a mené le monde dans la situation extrêmement précaire où il se trouve.

Il est fondamental de briser le cercle vicieux austérité-récession qui entraîne l'Europe vers le chaos.

C'est pourquoi nous nous opposons au Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), signé le 1er mars dernier.

⇒ Il ne touche pas au statut de la BCE ni à sa politique monétaire et, au contraire, les sanctuarise.

⇒ Il véhicule et grave dans le marbre, avec la prétendue « règle d'or », la vision d'une Europe sans solidarité ni transfert ; où chaque nation serait individuellement tenue à l'équilibre budgétaire et, sinon, sanctionnée automatiquement.

⇒ Ce traité veut verrouiller l'intervention démocratique des peuples et empêcher toute expansion sociale, tout développement social de qualité et même toute croissance réelle nouvelle nécessaire à une réorientation de l'économie en Europe, gage d'une dynamique de reconversion écologique et d'une sortie de crise.

Pour rompre avec l'austérité, il faut battre Nicolas Sarkozy, soutien majeur du capitalisme financier, l'un des deux artisans majeurs du TSCG et de la mise sous tutelle antidémocratique des pays les plus en crise comme la Grèce par la BCE, le FMI et le Conseil européen. Le 6 mai, nous mettrons le bulletin de vote François Hollande pour commencer à dégager l'horizon.

Pour autant, il ne faut surtout pas rivaliser avec la droite dans l'application d'une prétendue règle d'or, de déficit zéro avant tout.

Nous formulons dès aujourd'hui les propositions d'une sortie par le haut visant l'expansion sociale et écologique, avec en son cœur **l'emploi, les services publics et la sécurisation de tous les moments de la vie de chacun-e au lieu du chômage et de la précarité.**

Il faudra bien sûr une taxation des transactions financières, une séparation patrimoniale des banques de dépôt de leurs activités spéculatives, mais surtout au plus vite :

- Un pôle public bancaire et financier pour pratiquer un tout autre crédit aux investissements favorisant l'emploi, les salaires, la formation, le développement social et écologique et non à ceux accompagnant les délocalisations, la spéculation.
- Une politique salariale favorisant l'élévation des salaires et la protection sociale, refusant les exonérations de cotisations sociales, et impulsant une baisse régulière du temps de travail pour sortir de la course au productivisme.
- Une implication massive de la BCE pour racheter les dettes publiques et une réorientation de sa politique en faveur d'une sélectivité du refinancement des banques qui prêtent aux entreprises.
- L'ouverture du débat en Europe avec les gouvernants, les peuples, les forces politiques progressistes, les forces sociales et syndicales, pour la réorientation immédiate de la BCE et de sa création monétaire en faveur des services publics, d'une protection sociale universelle, avec un Fonds européen de développement social et écologique, et pour une nouvelle sélectivité du refinancement du crédit bancaire aux entreprises.
- La mise en route d'une réforme du système monétaire international, interdisant les paradis fiscaux et les produits financiers dérivés, pour une

monnaie bien commun de l'humanité, avec, au lieu du dollar, une monnaie commune mondiale de coopération et de progrès social à partir des droits de tirage spéciaux et un FMI profondément refondé, pour une autre coopération avec le Sud et les pays émergents.

Une démocratisation profonde des choix économiques et financiers devra être engagée reposant sur la mobilisation des citoyens sur leurs lieux de travail et de vie, avec leurs institutions représentatives.

Signataires :

Louis Adam, commissaire aux comptes ; **Pierre Alary**, maître de conférences, université Lille-I ; **Bruno Amable**, professeur des universités, université de Paris-I ; **Renaut Baphèse**, économiste ; **Philippe Batifoulier**, maître de conférences, université de Paris-X ; **Nicolas Bénéès**, économiste, université populaire de Caen ; **Eric Berr**, maître de conférences, université de Bordeaux-IV ; **Paul Boccara**, maître de conférences honoraire, université de Picardie ; **Frédéric Boccara**, maître de conférences associé, université Paris-XIII ; **Mireille Bruyère**, maître de conférences, université Toulouse-II ; **Pierre Causse**, économiste ; **Pierre Concialdi**, économiste ; **Laurent Cordonnier**, maître de conférences, université Lille-I ; **Gérard Coutureau**, économiste, ENFA ; **Yves Dimicoli**, économiste, ancien membre du Conseil d'analyse économique ; **Jean-Paul Domin**, maître de conférences, université de Reims ; **Ali Douai**, maître de conférences, université de Nice ; **Denis Durand**, économiste ; **Jean-Marc Durand**, économiste ; **Guillaume Etievant**, économiste, expert auprès des CE ; **David Flacher**, maître de conférences, université Paris-XIII ; **Maryse Gadreau**, professeure, université de Bourgogne ; **Jacques Généreux**, économiste, IEP, Paris ; **Patrick Gianfaldoni**, maître de conférences, université d'Avignon ; **Jean-Pierre Gilly**, professeur émérite, université de Toulouse-I ; **Bernard Guibert**, économiste ; **Ozgun Gun**, maître de conférences, université de Reims ; **Jean-Marie Harribey**, économiste ; **Isabelle Hirtzlin**, économiste, université Paris-I ; **Michel Husson**, économiste ; **Andrée Kartchevsky**, professeur des universités, université de Reims ; **Pierre Khalfa**, économiste ; **Robert Kissous**, statisticien-économiste, consultant de CE ; **Dany Lang**, maître de conférences, université Paris-XIII ; **Pierre Le Masne**, maître de conférences, université de Poitiers ; **Philippe Légé**, maître de conférences, université de Picardie ; **Jean Magniadas**, membre honoraire du Conseil économique et social ; **Nasser Mansouri-Guilani**, économiste ; **Jérôme Maucourant**, économiste, université de Saint-Etienne ; **Philippe Méhaut**, directeur de recherches, CNRS ; **Catherine Mills**, maître de conférences honoraire, université Paris-I ; **Alain Morin**, économiste ; **François Morin**, professeur, université Toulouse-I ; **Bernard Paraque**, économiste ; **Jean-François Ponsot**, maître de conférences, CREG, université de Grenoble ; **Frédéric Rauch**, économiste, rédacteur en chef de la revue *Economie et Politique* ; **Jacques Rigaudiat**, économiste, ancien conseiller social des premiers ministres M. Rocard et L. Jospin ; **Jean-Marie Roux**, économiste ; **Robert Salais**, économiste, ENS Cachan ; **Richard Sobel**, maître de conférences, université Lille-I ; **Bernard Sujobert**, économiste ; **Bruno Tinel**, maître de conférences, université de Paris-I ; **Stéphanie Treillet**, économiste ; **Franck Van De Velde**, maître de conférences, université Lille-I ; **Sébastien Villemot**, doctorant, École d'économie de Paris.

Tout cela appelle de nouvelles lois, l'abrogation de lois existantes, et une résistance pied à pied et donc, dans tous les cas de figure, l'élection en juin de nombreux députés du Front de gauche.

Face aux marchés financiers, il faut de la hardiesse et du courage, des mesures précises, cohérentes, dans le rassemblement des peuples d'Europe. Il s'agit de se donner les moyens d'un chemin d'espoir.